

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Cpté n° 95.031

L'An mil neuf cent quatre vingt quinze le 16 Mai à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

6 Mai 1995

6 Mai 1995

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, CANDAU, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, GAVEN, et Mme FONTAN, Adjointes

M. BARON, Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BENOIT, BERLAND, BUJARD, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, GUEZENNEC, LACOTTE, MARCONI, MONNARD, MUSSETTI, SABATHIER et TAP Conseillers,

ABSENTS- EXCUSES : MM. ALONSO, MOULINEAU, Mmes PARROU SARLAT et PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN et REVOLAT

Nombre de Conseillers
en exercice : 31
Nombre de Présents : 24
Nombre de Votants : 24

Mademoiselle BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Attributions de subventions 1995 aux Associations Culturelles

VOTE : Adopté à l'unanimité

La Commission Culturelle lors de sa séance du 09 Février 1995, a proposé d'accorder des subventions aux diverses associations Culturelles.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver cette répartition.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI L'exposé du Rapporteur,
- VU L'Avis de la Commission Culturelle,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- D'attribuer les subventions suivantes :

. ATELIER D'ARCHITECTURE LP CHAMPLAIN	10 000 F
. MUSIQUE EN PAYS ROYANNAIS	100 000 F
. CENTRE D'ARTS PLASTIQUES	110 000 F
. ROYAN CAMERA CLUB	15 000 F
. LES BALADINS DU ROI YAN	2 000 F
. PETITS CHANTEURS DE NOTRE DAME	6 000 F
. CLUB PHILATELIQUE	5 000 F
. UNIVERSITE INTER-AGES	26 000 F
. APRILHIS	30 000 F
. ARCANTE	20 000 F
. ASSOCIATION PAROISSIALE DU PARC	15 000 F
. CULTURE ET BIBLIOTHEQUE POUR TOUS	3 500 F
. GROUPE PHOTO DU PAYS ROYANNAIS	7 000 F
. L'ATELIER	8 000 F
. OGEC STE MARIE/ST JEAN BAPTISTE	3 800 F
. CENTRE MUSICAMATEUR	47 000 F
. FOYER SOCIO EDUCATIF DU LYCEE CORDOUAN	3 000 F
. ATELIER D'ART DRAMATIQUE	4 000 F
. IMAGE, IMAGES	30 000 F
. ROYAN CULTURE	200 000 F
. SOCIETE DU MUSEE DE ROYAN	6 500 F
	=====
TOTAL	651 800 F

SUBVENTIONS DEJA VOTEES	320 000 F
	=====
TOTAL	971 800 F
CREDIT PREVU AU BP 95	986 500 F
CREDIT RESERVE DISPONIBLE	14 700 F

- D'Imputer la dépense correspondante au Chapitre 945 - Article 657 du Budget de l'exercice 1995.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,

H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales

le 31 Mai 1995
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS